

Désignation de l'entreprise : SAS NO CE INVEST

Néant *

		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF	
			} services*	FG	27 000	FH		FI
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		27 000	FK		FL	27 000
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	5	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	27 005
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	11 416	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	189	
	Salaires et traitements*					FY	18 406	
	Charges sociales (10)					FZ	3 210	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements*				GA	117
				} - dotations aux provisions				GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	1	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	33 338	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(6 333)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	32 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	32 000	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	270	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	270	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	31 730	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	25 397	

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS NO CE INVEST

Néant *

				Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ			
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	59 005		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	33 608		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	25 397		
RENVVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *	HP			
			- Crédit bail immobilier	HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	27 000		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	270		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD			
	(9)	Dont transferts de charges		A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3				
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4				
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9		
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	dont cotisations Madelin	A7		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N				
			Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

BILAN - ACTIF

1

Désignation de l'entreprise : **SAS NO CE INVEST** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **17**
 Adresse de l'entreprise **37 rue de Metz** **83200 Toulon** Durée de l'exercice précédent* **12**

Número SIRET* **9 1 1 8 2 7 5 4 1 0 0 0 1 0** Néant *

				Exercice N clos le, 13 0 0 6 2 0 2 3		N-1 10 0 0 0 0		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AA							
	AB		AC					
	CX		CQ					
	AF		AG					
	AH		AI					
	AJ		AK					
	AL		AM					
	AN		AO					
	AP		AQ					
	AR		AS					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AT	597	AU 117	480				
	AV		AW					
	AX		AY					
	AR		AS					
	AT	597	AU 117	480				
	AV		AW					
	AX		AY					
	CS		CT					
	CU	270 800	CV		270 800			
	BB	17 843	BC		17 843			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (C)	BD		BE					
	BF		BG					
	BH		BI					
	BJ	289 240	BK	117	289 123			
	BL		BM					
	BN		BO					
	BP		BQ					
	BR		BS					
	BT		BU					
	BV		BW					
STOCKS *	BX		BY					
	BZ	1 614	CA		1 614			
	CB		CC					
	CD		CE					
	CF	12 799	CG		12 799			
	CH		CI					
	CJ	14 413	CK		14 413			
	DIVERS	CW						
		CM						
		CN						
CO		303 653	1A	117	303 536			
CP				0				
CR								
TOTAL (II)								
TOTAL (III)								
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)								

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : (3) Part à plus d'un an :
 Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans le... Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable En Euros.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadr

Désignation de l'entreprise : SAS NO CE INVEST

Néant *

		Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :2.7.0....5.0.0.....)	DA	270 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	25 397
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	295 897
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM
Avances conditionnées		DN	
TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 148
	Dettes fiscales et sociales	DY	6 491
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	7 639
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	303 536
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	7 639
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

NO CE INVEST
Société par actions simplifiée
au capital de 500 euros
Siège social : 37 Rue de Metz - 83200 TOULON
911 827 541 RCS TOULON

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 7 DECEMBRE 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 30 juin 2023

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2023 s'élevant à **25 397,07 euros** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	25 397,07 euros
Dotation à la réserve légale	1 270,00 euros
Dotation aux autres réserves	9 127,07 euros
Distribution de dividendes	15 000,00 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 7 décembre 2023.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 15 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'associé unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'associé unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Certifié conforme
Le Président
Cédric NOCELLA

ANNEXE

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

SOMMAIRE

	page	
Faits caractéristiques de l'exercice	6	
Evènements significatifs postérieurs à la clôture		NA
- REGLES ET METHODES COMPTABLES		
Principes et conventions générales	6	
Permanence ou changement de méthodes		NA
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN		
Etat des immobilisations	7	
Etat des amortissements	7	
Etat des provisions	8	
Etat des échéances des créances et des dettes	8	
Composition du capital social	8	
Evaluation des immobilisations corporelles	8	
Evaluation des amortissements	8	
Titres immobilisés	8	
Créances immobilisées	9	
Evaluation des créances et des dettes	9	
Dépréciation des créances	9	
Disponibilités enEuros	9	
Produits à recevoir	9	
Détail des produits à recevoir		NS
Charges à payer	9	
Détail des charges à payer		NS
Charges et produits constatés d'avance		NA
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	10	
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT		
Ventilation du chiffre d'affaires	10	
Ventilation de l'effectif moyen	10	

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 22/02/2022 au 30/06/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 303 536.12 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 27 000.00 Euros et dégageant un bénéfice de 25 397.07 Euros.

L'exercice a une durée de 17 mois, couvrant la période du 22/02/2022 au 30/06/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a été créée le 22/02/2022

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 22/02/2022 au 30/06/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			5 97
TOTAL			5 97
Autres participations			288 643
TOTAL			288 643
TOTAL GENERAL			289 240

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			5 97	5 97
TOTAL			5 97	5 97
Autres participations			288 643	288 643
TOTAL			288 643	288 643
TOTAL GENERAL			289 240	289 240

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 17		1 17
TOTAL		1 17		1 17
TOTAL GENERAL		1 17		1 17

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	1 17				
TOTAL	1 17				
TOTAL GENERAL	1 17				

ANNEXE

Exercice du 22/02/2022 au 30/06/2023

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	17 843	0	17 843
Taxe sur la valeur ajoutée	181	181	
Débiteurs divers	1 433	1 433	
TOTAL	19 457	1 614	17 843

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 148	1 148		
Personnel et comptes rattachés	3 362	3 362		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 806	1 806		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 272	1 272		
Autres impôts taxes et assimilés	52	52		
TOTAL	7 639	7 639		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000		270 500		270 500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	3 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	
Installations techniques	Linéaire	
Matériels et outillages	Linéaire	
Matériel de transport	Linéaire	
Matériel de bureau	Linéaire	
Mobilier	Linéaire	

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 22/02/2022 au 30/06/2023

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	2 150
Total	2 150

ANNEXE

Exercice du 22/02/2022 au 30/06/2023

Éléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations		270 800	
Créances rattachées à des participations		17 843	

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

La société n'emploie pas de personnel